

Cabinet Syndic-Modèle
2 rue du Modèle, 13000 Marseille-Fictif

Le 7 juin 2026

Monsieur Éric Fictif
5 rue des Communs, 13000 Marseille-Fictif

Objet : Mise en demeure de cesser l'usage abusif des parties communes

Lettre recommandée avec accusé de réception

Madame, Monsieur,

En qualité de syndic, je constate que vous vous êtes approprié un local commun au sous-sol pour y stocker du matériel, en y posant un cadenas, sans aucune autorisation de l'assemblée générale.

[Dans votre lettre personnalisée, cette section contient : le fondement juridique complet — le caractère commun du local et l'interdiction d'un usage privatif sans autorisation — l'absence de droit acquis par tolérance — et les voies de recours.]

En conséquence, je vous mets en demeure de libérer le local et de le remettre en état, dans un délai de quinze (15) jours. À défaut, le juge sera saisi.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le syndic

Pièces jointes :

- Règlement de copropriété
- Photos datées de l'appropriation
- Signalements d'autres copropriétaires
- Absence d'autorisation en assemblée

Note sur cet exemple : les faits sont fictifs et les références juridiques exactes (numéros d'articles précis) sont remplacées par des formulations génériques dans cet aperçu. La version finale de votre lettre contient les articles précis applicables à votre situation, ce qui constitue la solidité juridique de la mise en demeure.

Cet exemple est généré à partir de faits entièrement fictifs. Votre lettre sera personnalisée à votre situation réelle.

EXEMPLE À NE PAS
UTILISER